

Le Loup en Lorraine.

M. Hachet

Les Loups étaient autrefois si communs dans toute la Lorraine et singulièrement dans le Toulois, que personne n'aurait songé, il y a deux siècles, à dresser l'inventaire des observations relatives à ces animaux, tant ils faisaient partie de l'univers familier. Mais cette diffusion du Loup ne signifiait pas une négligence de sa présence : par sa taille, sa force, sa ruse, son audace, il jouissait d'un grand prestige et sa rencontre provoquait toujours quelque émotion, c'était un événement frappant dans la monotonie des jours. Les observateurs en conservaient le souvenir en leur mémoire et ne manquaient pas de l'évoquer devant leurs proches, parfois bien des années plus tard. Il aurait été facile alors de recueillir une ample moisson d'observations auprès des bûcherons, des bergers, des chasseurs, et en général de tous les habitants des campagnes et de ceux que leurs occupations amenaient à cheminer dans les bois et les champs.

Au siècle dernier, le Loup s'est progressivement raréfié (2), mais le prestige dont il continuait à jouir l'a désigné aux chasseurs qui se glorifiaient de recueillir sa dépouille. Ce n'est plus de moisson qu'il peut être question maintenant, l'ère du Loup est terminée mais avant que le temps n'en estompe le souvenir dans sa nuit, hâtons-nous de glaner les reliques : documents, dépouilles et surtout souvenirs oralement transmis par la tradition. Ces derniers sont parfois imprécis et nous n'y pouvons rien, ce n'est pas une raison pour les négliger, ils ont le mérite d'exister, sauvons-les.

(1) Article paru dans l'ouvrage : **ANIMAUX DE LORRAINE**, par les Editions Mars et Mercure de Strasbourg, Colmar-Ingersheim, 1974, 177 p., p. 139 à 144, 1 fig.

(2) GODRON, dans sa *Zoologie de la Lorraine*, publiée en 1863, écrit : « moins commun qu'autrefois dans nos forêts ».

TRAC.



DE PAR LE ROY.

*ANTOINE-MARTIN DE CHAUMONT,
Chevalier, Marquis de la Galaiziere, Chancelier,
Garde des Sceaux, Intendant de Justice, Police &
Finances, Marine, Troupes, Fortifications & Fron-
tières de Lorraine & Barrois.*



UR ce qui Nous a été représenté que dans la
Communauté de *(Champagneulle)*
les Loups font des ravages si considérables, que les
Bestiaux, & même les Personnes, ne seroient point
en sûreté, & courroient risque de leurs vies, s'il n'y
étoit promptement pourvû.

NOUS CHANCELIER & Intendant susdit, Ordonnons
au Syndic de *(Champagneulle)* de faire
Traquer la moitié de ladite Communauté contre les Loups &
autres Animaux nuisibles, le *reste, veut a marcher le*
le 29 du courant a huit heures du matin

dans tous les lieux où il sera jugé nécessaire; à l'effet de quoi ledit
Syndic remettra entre les mains des meilleurs Tireurs de la moitié
de ladite Communauté, les Fusils déposés chez-lui, pour ledit
Trac (auquel il assistera jusqu'à la fin) étant achevé, être ledits
Fusils remis aussitôt dans sa Maison; & y rester en dépôt, en
conformité de l'Ordonnance du 16. Novembre 1739.

Fait à Lunéville ce 26 *nov*

1747

Trac au loup ordonné par l'Intendant de la GALAIZIERE. Cliché HACHET.

Nous écarterons délibérément de notre propos les époques reculées que nous ne pourrions évoquer qu'en répétant les témoignages des historiens qui en ont excellemment écrit, laissant le soin à ceux qui en seraient curieux de les consulter directement. Signalons simplement que les périodes de grands désordres politiques, de guerres et autres calamités publiques étaient, au cours des âges, particulièrement favorables au pullulement des Loups. Les pouvoirs publics s'appliquaient à pourchasser très officiellement ces fauves et nous en avons pour témoignage un document recueilli à Champigneulle près de Nancy, attestant qu'au temps du Roi Stanislas, en 1747, l'intendant de la Galaizière usait de ses pouvoirs de police pour organiser un trac, nous dirions maintenant une battue. Notons au passage qu'il ne s'agissait pas d'une opération exceptionnelle puisque l'ordre en était rédigé sur un imprimé préexistant qu'il suffisait de compléter pour l'adapter au temps et au lieu.

Lorsque le Maire d'un village souscrivait au nom de ses administrés un contrat avec le pâtre qui devait, durant un an, avoir la charge de conduire le troupeau ovin, un paragraphe particulier stipulait que la responsabilité du berger en cas de perte d'animaux ne jouait pas, si preuve était fournie de la culpabilité du Loup : «et dans le cas qu'elle (sic) viendrait à être étranglée du Loup, il en sera déchargé, en représentant des morceaux ou égarilles de la Bête étranglée» (3).

Etant enfant, j'ai recueilli à Aingeray (canton de Toul-Nord) de la bouche de mon grand-père né en 1854 un témoignage qu'il avait lui-même reçu de tradition orale et remontant probablement au milieu du XVIII^e siècle : passant près de la Croix de Saint-Nicolas, rustique monument constitué de deux simples poutres de chêne de section carrée, assemblées en une croix latine d'environ deux mètres et demi de haut, il me racontait qu'un habitant du village, rentrant tard un soir d'hiver et talonné de près par des Loups, avait dû grimper sur la croix et y était resté perché en inconfortable position jusqu'à ce que des passants le viennent délivrer. L'anecdote n'était pas présentée sur un ton tragique et la victime de cette mésaventure dut certes subir longtemps les railleries de ses concitoyens, car à vrai dire, à de très rares exceptions près, les Loups n'attaquaient guère les humains. Il était cependant fréquent qu'ils les suivent, mais on prétendait qu'un Loup n'attaquait pas un homme adulte debout. A ce titre, on recommandait à ceux qui pouvaient se trouver un jour escortés par des Loups de ne point se mettre à courir, afin d'éviter les chutes. Pareil conseil, sage sans doute, n'était pas toujours écouté et j'ai entendu raconter à Trondes (4) la mésaventure survenue, vers 1875, à un garçon de ce

(3) Archives de la Commune de Villey-le-Sec. N° 394, *Traité de Pâtre du Dix sept frimaire, an quatorze.*

(4) Par Monsieur Georges MARTIN actuellement âgé d'environ 65 ans.

village, alors âgé d'une quinzaine d'années. Il s'était rendu du côté de Sorcy pour quelque affaire et devait faire le chemin du retour avec son père, mais ce dernier ayant eu l'occasion de rencontrer un marchand de cochons avait profité de sa voiture et manqué le rendez-vous. Le soir tombé, le jeune homme rentra donc seul à pied en traversant le bois envahi de brume. Il se vit entouré par une troupe de Loups, prit peur et se mit à courir deux kilomètres durant, suivi à petite distance par ces animaux qui ne le quittèrent qu'à l'entrée du village. Il est vrai qu'à Trondes, les Loups semblaient particulièrement hardis. Il suffisait, paraît-il, dans le calme nocturne des soirées d'hiver, de se placer dans la rue et d'imiter, même imparfaitement, leur hurlement, pour les entendre



Tête du Loup naturalisée, provenant d'un animal tué par Maître Raguel, notaire à Châtel-sur-Moselle, vers 1875, au "Bois Rond".

répondre à pleine voix des bois voisins. Et puis, quand le village était endormi, ils y pénétraient sans bruit et venaient se mettre à l'affût devant les portes de granges percées d'une petite ouverture appelée «poulière», pour y guetter la sortie des Chats domestiques dont ils étaient particulièrement friands. Dans bien des villages du Toullois, ils limitaient très sérieusement la prolifération des Chats et leur vagabondage. Il n'était pas rare, en guettant à travers les fentes des volets, de les voir circuler dans les rues ou rechercher sur les tas de fumier quelque détrit. Il pouvait arriver que l'un s'y attardât jusqu'au matin. A la fin du siècle dernier, un habitant de Royaumeix portant le sobriquet de Père Bleu, sortant prendre sa brouette pour effectuer cette opération désignée en Lorraine romane par le magnifique latinisme de «mondée» (5), eut la surprise, en saisissant les mancherons du véhicule, de voir détalier un gros Loup (il n'en est jamais de petit !) qui profitant sans doute d'un peu de chaleur dégagée par la fermentation, s'était profondément endormi sous ce précaire abri. On ne saura jamais qui, du Loup ou du Père Bleu, eut la plus grande frayeur

A quelque distance de Blénod-les-Toul, dans le bois, existait autrefois une petite chapelle placée sous l'invocation de sainte Menne (6) ; jouxtant l'édifice était l'habitation d'un vieux ménage qui en assurait la garde et l'entretien. Ces gens y vécurent jusqu'à la première guerre mondiale. Le mari ne quittait guère cette clairière, mais sa femme qui supportait moins bien la solitude, descendait volontiers à Blénod pour venir passer la veillée dans diverses familles ; elle ne craignait point les Loups qui l'escortaient dans le sentier, mais pour masquer le bruit estimé désagréable de leurs pas dans les feuilles sèches, elle avait l'habitude de traîner derrière elle une branche bien ramifiée qu'elle cueillait à cette intention.

La ferme de Sébastopol, à cinq kilomètres au nord de Toul, est située à l'écart de la route de Ménil-la-Tour et desservie par un chemin de médiocre largeur ; sa proximité du Bois du Ropage qui passait traditionnellement pour un repaire de Loups valut à l'oncle de mon regretté ami Robert MATTE qui m'a raconté l'histoire, une singulière aventure. Un soir d'hiver qu'il rentrait à pied de Toul, où il était allé faire quelques achats, il se trouva nez à nez avec un Loup de belle taille qui ne semblait pas décidé à le laisser passer et flairait son panier avec insistance, il dut lui jeter le morceau de viande qu'il destinait à son pot-au-feu pour atteindre son logis. C'était à la fin du siècle dernier.

(5) Du verbe latin *mondare* : nettoyer

(6) Martyrisée à Grand, sous Julien l'Apostat dit-on.



Truquage photographie datant du début du siècle, réalisé à partir d'un cliché montrant le loup tué par Maître E. Belly, avocat à Toul, placé par découpage devant un "nemrod" moins chanceux !



Dépouille d'un louveteau étranglé par des chiens près de Favières en 1951. Photo HACHET

Peu d'années auparavant une fillette de la même famille avait causé à ses parents une grande frayeur ; c'était à la ferme de Boyer à Manoncourt-en-Woëvre ; l'enfant, âgée de deux ans tout au plus, jouait dans la cour non loin de la mare, surveillée par sa mère qui vaquait aux soins de sa cuisine, toutes fenêtres ouvertes. Survint une Louve dont la femme aperçut très distinctement les mamelles tendues ; elle s'approcha de l'enfant à la toucher, ne lui fit aucun mal et bondit sur un Canard qu'elle emporta.

Tout au début de ce siècle les meuniers de Laneuveville-derrière-Foug livraient ordinairement de la farine au boulanger de Foug et, pour gravir la forte côte par laquelle débute le chemin, ils avaient l'habitude d'atteler un Cheval de renfort, qu'on libérait une fois le plateau atteint. Tirant derrière lui ses traits, il regagnait seul son écurie. Mais un matin d'hiver, alors que le sol était recouvert d'une poudrée de neige, le Cheval isolé fut attaqué et dévoré par les Loups et à son retour, son maître n'en retrouva que la carcasse.

Mais les Loups n'ont pas laissé en Lorraine que des souvenirs. Ils étaient, nous l'avons dit, chassés et même pourchassés. Un article de *«L'Impartial de la Meurthe»* du 23 février 1845 (7) raconte comment un fermier de Praye, canton de Vézelize, réussit à tuer quatre Loups et deux Louves en une seule nuit en usant d'un stratagème. Une cour entourée, mais en l'équipant d'un dispositif de fermeture qu'on manœuvrait à distance au moyen d'une ficelle. Les Loups se trouvèrent pris au piège et, pour les massacrer, on fit, ainsi qu'on disait à cette époque romantique, parler la poudre. Je ne sais ce que sont devenues les dépouilles de ces animaux, mais j'ai pu admirer une superbe tête de Loup naturalisée, qui provient d'un animal tué par Maître RAGUEL, notaire à Châtel-sur-Moselle, vers 1875, au «Bois-Rond» c'est-à-dire, je pense, au Bois d'Anon dans la même contrée (8).

De la même époque date une autre tête de Loup naturalisée, il s'agit d'un animal tué par Maître Emile BELLY (1847-1917), avocat à Toul, et qui provient soit des environs de la ville, soit de Gondreville. Une peau naturalisée en forme de descente de lit est de même provenance. La petite fille de ce chasseur (9) qui conserve ces reliques, me disait qu'elle l'avait souvent entendu raconter que les Loups en hiver venaient fréquemment hanter les jardins du Faubourg Saint-Evre, à Toul, où il habitait alors.

(7) Cité dans "L'Illustration" du 8 mars 1845.

(8) Elle est en possession d'un de ses descendants, Monsieur MAQUIN, à Minorville.

(9) Madame SOMMIERE d'Avrainville.



Loup tué à la strychnine ... photographié avec deux nemrods posant avec leur fusil (de M. MARTIN de Nancy)

En 1898, une Louve fut tuée à Robécourt (Vosges) près de la ferme de la Fenecièrre ; elle avait préalablement prélevé quelques Moutons sur le troupeau ; nous en possédons une photographie (10). A cette époque, il n'était pas rare d'en apercevoir dans cette région voisine de Lamarche et il arrivait que les Chevaux manifestent une très vive crainte quand, passant auprès d'un bois fréquenté par ces fauves, ils en percevaient l'odeur.

En 1911, le Docteur GILLET qui exerçait la médecine dans le vignoble toulousin et habitait Lucey, tua une Louve au voisinage du fort qui domine cette localité.

En 1921, une Louve fut tuée à Favières (11) et, trente ans plus tard, des Chiens étranglèrent au même endroit un très jeune Louveteau dont j'ai eu l'occasion de contempler la dépouille.

Il est bien difficile d'affirmer que le Loup soit totalement disparu depuis ces dernières observations ; il est arrivé que des gens dignes de foi aient pensé en apercevoir. Ils gardent, en général, une grande discrétion, peut-être par crainte d'être tournés en dérision, peut-être pour laisser aux éventuels rares survivants de l'espèce leur chance de pérennité ?

Nous ne saurions conclure cette brève étude sans signaler d'autres vestiges du Loup en Lorraine, vestiges peut-être lointains, mais bien placés pour défier le temps. Nous les trouvons dans la toponymie et dans le langage. Combien n'existe-t-il pas, auprès des villages, de Louvières conservant le souvenir des pièges qu'on y installait, combien de Loup-mont, de Louvigny, de Haie des Loups et autres, et je ne parle pas des toponymes tirés du nom gaulois du Loup «bless» ayant donné des dérivés tels que la Blessière ?

Dans le langage, beaucoup de locutions font allusion au Loup et nous ne reviendrons pas sur celles qui sont classiques, mais on fait, en Lorraine, référence à lui dans des cas bien particuliers ; il est courant d'entendre un juron qui respecte le Saint nom du Seigneur et le remplace par celui du Loup : «Bon Loup de bon Loup !» Et puis, il est une formule d'imprécation usitée pour envoyer quelqu'un ou quelque chose plus loin qu'à tous les diables, elle consiste à souhaiter le voir «au cul du Loup».

(10) *Aimablement communiquée par Monsieur MARTIN de Nancy, Professeur de Sciences Naturelles ingénieur Agr. I.A.B.*

(11) *Citée par ROLLINAT.*

BIBLIOGRAPHIE

- 1) En ce qui concerne le Loup en général on se reportera à :
FOUGEYROLLAS (Cl. A.) Bibliographie du Loup chez l'Auteur, 24, rue Brémandière,
79 Niort. 1972.

- 2) Pour sa présence particulière en Lorraine on y ajoutera :
ANONYME TOULOIS du X^e siècle. Ecbasis cujusdam captivi per tropologiam. Biblio-
thèque royale Albert 1^{er}. Bruxelles.

Section des Manuscrits MS. 799 — 809 F 130r - 134v
MS. 615 — 729 F 187r - 191v

GRIMM (J.) et SCHMELLER : Lateinische Gedichte des X. u. XI. Jh., Göttingen 1838.
Ces deux références ont trait à une épopée animale en vers latins, écrite à Toul vers 940
et mettant en scène le Loup et divers animaux.

GUILLAUME (l'Abbé) : Histoire du Diocèse de Toul et de celui de Nancy (5 vol.),
Nancy, 1866.

CALMET (Dom) : Histoire de Lorraine, Nancy 1745.

MAHUET (Comte de) : La Chasse en Lorraine jusqu'en 1789. Nancy - Paris 1931.

